

L'ÉCHO de Gex

www.gex.fr

L'information de la ville de Gex



p.5

PROJET CŒUR DE VILLE



p.6-7

GEX FÊTE NOËL



p.9

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE





9 septembre | Spectacle *THIS IS NOT A LOVE SONG* dans le cadre de la 46^e édition du Festival de la Bâtie



16 septembre | Sortie CCAS avec les Aînés au musée Charlie Chaplin à Montreux



17 septembre | Balade archéologique autour des ruines du château



17 septembre | Conférence sur les archives anciennes de la ville animée par Anthony PINTO



5 octobre | La cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants était l'occasion pour les 30 nouveaux Gexois de faire connaissance autour d'un verre de l'amitié.



8 et 9 octobre | Pièce de théâtre *TOC-TOC* présentée par la troupe locale du Quart d'Heure Gessien à la salle des fêtes



22 octobre | Le Chœur Gospel a su conquérir plus de 250 spectateurs lors du concert donné à l'église de Gex.



26 octobre au 3 novembre | La 20^e édition du festival PYGE a accueilli plus de 600 spectateurs au cinéma municipal.



30 octobre | Journée paysanne à l'espace Perdtemps



5 et 6 novembre | Plus de 60 exposants vous ont proposé leurs réalisations au 8^e marché des créateurs.



ÉDITO

Chères Gexoises, Chers Gexois,

Après la crise COVID qui a tant perturbé ces dernières années et qui n'en finit pas, une crise énergétique hors normes et durable s'est installée sur fond de dérèglement climatique et de conflit en Ukraine. À n'en pas douter, les mois et les années qui viennent vont s'inscrire dans ce décor qui nous oblige à aller encore plus vite et plus loin dans l'adaptation de notre mode de vie à ces contraintes

incontournables. Chacun de nous mesure les efforts à fournir. Notre ville, depuis des années, a lancé de nombreuses rénovations de ses bâtiments publics en accessibilité et en isolation, tout comme la modernisation de ses systèmes d'éclairage public, de chauffage, de réduction des consommations. Nous poursuivons cette politique en l'intensifiant encore. Une illustration : la mise en place d'un système de production d'énergie solaire. Ce programme important est lancé. Il va se mettre en place sur plusieurs bâtiments et installations communales. Nous serons également particulièrement attentifs aux plus fragiles dont la facture énergétique va s'accroître et réduire le pouvoir d'achat, particulièrement à l'approche de l'hiver. Notre attention portée à cette situation est totale.

Très amicalement,

Patrice DUNAND, Maire de Gex
Président de Pays de Gex agglo
Conseiller régional

Sécurité hivernale

L'hiver accroît les dangers de circulation avec les brouillards givrants, pluies verglaçantes ou chutes de neige.

◆ mairie

Le déneigement correct des routes et des rues par les engins est impossible si des véhicules sont garés sur la chaussée. C'est la raison pour laquelle, de mi-novembre à mi-mars, un arrêté municipal règlemente le déneigement des 40 km de voies par les agents communaux ainsi que le stationnement.

En cas de chute de neige, le stationnement des véhicules est interdit de minuit à 9 heures : rues Francis Blanchard, Léone de Joinville (place du Pont au pont du Journans), de Genève, des Terreaux, de l'Horloge, de la Fontaine, du Château, du Commerce, Charles Harent, des Acacias, Zégut, des Usiniers, des Abattoirs, de la Folatière, de l'Hospice, des Tulipiers, de Pitegny, des Grands Champs, de Gex-la-Ville, de Rogeland, du Mont Blanc et Marius Cadoz, chemins de l'Aiglette et du Pré de l'Etang, avenue de la Gare et place Perdtemps. Le stationnement est strictement interdit rues Jean Perrier et des Contamines, chemins des Issues et des Combes, et ruelle de l'église.

Attention ! Si votre véhicule gêne le déneigement, la Police Municipale pourra vous verbaliser.

◆ piétons

Une équipe des services municipaux est en charge du déneigement d'une grande partie des trottoirs en zone urbaine pour dégager les cheminements pour les piétons. Cet effort supplémentaire consenti par la Commune pour des raisons élémentaires de sécurité des piétons ne dispense pas les riverains de leurs obligations.

◆ riverains

Les riverains sont tenus d'enlever la neige recouvrant les trottoirs devant leur habitation

ou commerce. Cette neige ne doit pas être jetée sur la voie publique mais entassée sur le bord des trottoirs de manière à laisser libre un cheminement piéton. En cas de verglas, un bon état de passage devra également être maintenu sur les trottoirs.

◆ conducteurs

Il faut installer les équipements nécessaires (voir l'arrêté préfectoral mentionné ci-après) et vérifier l'état et la pression des pneus, la batterie, l'éclairage et les essuie-glaces de son véhicule.

Le maintien d'une vitesse modérée, l'augmentation de la distance de sécurité entre véhicules, l'anticipation des freinages sont autant de mesures indispensables pour sa propre sécurité et celle d'autrui.

Arrêté préfectoral du 21 septembre 2021

Conformément au décret n°2020-1264 paru au journal officiel le 18 octobre 2020, à compter de 2021, chaque année, en période hivernale (du 1^{er} novembre au 31 mars), il est obligatoire d'équiper son véhicule en pneus hiver ou de détenir des chaînes ou chaussettes à neige, dans certaines communes des massifs montagneux dont celles du massif jurassien.

Tous les véhicules à quatre roues et plus, sont concernés par cette évolution réglementaire : véhicules légers, utilitaires, bus et poids-lourds.

Les véhicules légers, utilitaires et camping-cars devront être équipés soit de chaînes métalliques ou textiles pour au moins 2 roues motrices, soit de 4 pneus hiver.

Si vous optez pour des pneus hiver, seuls sont autorisés les pneumatiques identifiés par l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S" ou par la présence conjointe du marquage du "symbole alpin" et de l'un des marquages "M+S", "M.S" ou "M&S".

+ d'infos : <http://www.ain.gouv.fr/obligation-d-equipement-de-certains-vehicules-en-a6977.html>

Repas des aînés et colis de Noël

Vous venez d'emménager sur Gex et vous avez 75 ans et plus ? Faites-vous connaître auprès du Centre Communal d'Action Sociale au 04 50 42 63 01. Il suffira, pour votre inscription, que vous transmettiez ensuite une copie de votre pièce d'identité. Cette démarche simplifiée vous permettra de recevoir à domicile un colis de Noël entre le 10 et le 11 décembre 2022 et d'être invité au repas des Aînés du dimanche 8 janvier 2023.

Plan grand froid

Le Centre Communal d'Action Sociale recommande aux personnes âgées, handicapées ou isolées à domicile de s'inscrire sur le registre « prévention grand froid ». Ainsi, durant les vagues de froid hivernal, les agents communaux pourront prendre des nouvelles de votre santé et de votre bien-être. Vous êtes invité(e) à vous procurer le formulaire d'inscription auprès du CCAS au 04 50 42 63 01 ou sur le site de la mairie www.gex.fr. Cette formalité n'a pas de caractère obligatoire et les données que vous transmettez resteront confidentielles.

Nouveau véhicule de portage des repas

Le service de portage des repas se renouvelle ! Au volant depuis plus de 3 ans, Michel Jankowski parcourt les communes de Gex, Vesancy, Cessy, Chevry et Segny pour assurer les livraisons des repas aux Aînés. Face à l'augmentation du nombre de bénéficiaires ces dernières années, la Carsat a subventionné l'achat d'un nouveau véhicule de portage de repas, reçu le 26 août dernier, qui permet désormais de livrer 25 à 30 repas par jour grâce à sa plus grande capacité. Pour vous inscrire à ce dispositif, rapprochez-vous du CCAS au 04 50 42 63 01.



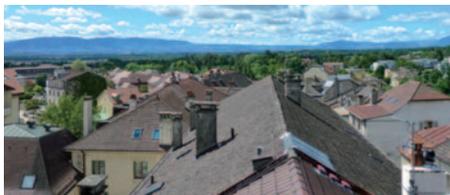
Passation du pilotage de l'Écho de Gex

Derrière le pilotage et la rédaction de l'Écho de Gex, Odile Millereux a laissé son poste de Responsable de communication pour partir en retraite le 27 septembre dernier, non sans une certaine émotion. Nous lui exprimons notre entière reconnaissance pour le travail qu'elle a pu fournir durant ces vingt années de collaboration.

Sa carrière s'est terminée par une célébration de départ autour d'un verre de l'amitié avant de passer le flambeau à la nouvelle génération. Nous lui souhaitons un repos bien mérité !

Borne interactive

Une borne interactive destinée aux administrés, programmée par la société COGIS, a pris place le 24 octobre devant l'accueil de l'Hôtel de Ville. Les visiteurs pourront désormais consulter les informations légales obligatoires et celles relatives à la vie citoyenne 24h/24 et 7j/7.



Pour davantage de détails, vous pouvez accéder aux procès-verbaux des conseils municipaux qui font l'objet d'un affichage (devant la mairie) et sont publiés sur le site www.gex.fr

5
septembre
2022

Le Conseil Municipal



› approuve l'augmentation de la valeur faciale des titres-restaurant à 8 €, avec une participation de la collectivité à hauteur de 4,80 € ;



› approuve l'évolution et la mise à jour du tableau des emplois communaux, portant notamment création d'un emploi permanent de catégorie A pouvant être pourvu par un contractuel en application du code général de la fonction publique ;



› accorde une garantie d'emprunt sollicitée par la SEMCODA - Société d'Économie Mixte de Construction du Département de l'Ain - pour le réaménagement de sa dette ;



› approuve la convention à passer avec l'association Cultures et Cinémas à l'occasion du Festival de Cinéma des Cinq Continents ;



› approuve pour l'aménagement d'une maison de santé pluridisciplinaires le plan de financement prévisionnel ; sollicite un subventionnement dans le cadre de la DETR 2022 (Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux) à hauteur de 450 000 € et un subventionnement dans le cadre des aides de la Région Auvergne-

Rhône-Alpes 2022 à hauteur de 250 000 € ; s'engage à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions et autorise monsieur le maire à signer tout document relatif à cette opération ;



› approuve la réitération de la convention avec ENEDIS relative à une servitude concernant les travaux sis ZAE Aiglette sud ; ces droits sont consentis moyennant le versement d'une indemnité de 50 € au profit de la Commune ;



› acte l'attribution du marché d'exploitation des installations de génie climatique des bâtiments communaux à l'entreprise DALKIA pour un montant de 2 599 162,14 € HT et autorise monsieur le maire à signer ce marché et à suivre son exécution.

3
octobre
2022

Le Conseil Municipal



› décide l'admission en non-valeur de la totalité des créances et de la totalité des créances éteintes, d'un montant de 4 053,24 € et de 8 468,28 €, étant précisé que cela ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur s'il s'avérait possible ;



› approuve l'ajustement de la provision pour dépréciation des créances tiers de plus de deux ans - exercice 2022 ;



› approuve le projet de décision modificative n°1 qui a pour objet d'affiner les prévisions budgétaires 2022 et d'apporter des rectifications aux crédits inscrits au budget bois et au budget général de la Commune ;



› décide de modifier les autorisations de programme et les crédits de paiement ;



› décide de céder l'ancienne maison forestière sise 1476 rue de Rogeland, correspondant aux parcelles cadastrées E 691,

E 692 et E 160 à madame Virginie SCARAMOZZINO et monsieur Zakaria LOUHACHI, au prix de 420 000 € ; dit que les frais annexes liés à cette cession seront supportés par l'acquéreur ; et autorise monsieur le maire à signer tous les actes et documents, notamment la promesse de vente et sa réitération par acte authentique ;



› décide, dans le cadre de la politique de préservation et de mise en valeur des berges du Journans, d'acquérir la parcelle AK 78, propriété de M. et Mme VESCO, d'une surface cadastrale de 290 m² au prix de 1 450 € ; dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune ;



› décide d'acquérir la propriété de monsieur et madame JAN, parcelles cadastrées AI 302 et AI 303, d'une superficie cadastrale de 2 144 m² au prix de 890 000 € et dit que les frais annexes liés à cette acquisition seront supportés par la Commune ;



› approuve la mise à jour des emplois communaux ;



› approuve la convention-cadre pour la mise en œuvre d'actions de formation professionnelle des agents territoriaux en intra et/ou en union entre la délégation Auvergne-Rhône-Alpes du CNFPT et la Commune ;



› approuve les conventions de partenariat de la Ville avec les villes de Saint-Genis-Pouilly, Ferney-Voltaire, le cinéma Voltaire et la Communauté d'agglomération du Pays de Gex à l'occasion de la 20^{ème} édition du festival « P'tits yeux grand écran » ;



› approuve la convention à passer avec le collège Charpak pour la gestion de la viabilité hivernale de ses espaces extérieurs ;



› approuve le projet de convention définissant les conditions administratives, techniques et financières des travaux d'aménagement de la RD 1005 rue de Paris, entre la Ville et le Conseil départemental de l'Ain ;



› prend acte du rapport annuel 2021 sur le prix et la qualité du service public de prévention et de gestion des déchets.



PROJET CŒUR DE VILLE

Merci pour votre venue !

Le Groupe Duval a été ravi de vous accueillir aux côtés de la Ville de Gex, de l'Office de Tourisme du Pays de Gex et de La Poste le 29 novembre 2022 lors de la réunion publique du Projet Gex Cœur de Ville.

Cet événement a été l'occasion de faire une rétrospective des 2 années de chantier qui se sont écoulées mais également vous présenter et d'échanger sur les avancées du projet et les prochaines échéances.

L'essentiel à retenir : de nouveaux équipements publics en 2023

Le planning prévisionnel des travaux a été actualisé suite aux aléas de chantier rencontrés au 2^{ème} trimestre 2022.

Voici ci-après le nouveau planning de livraison pour l'année 2023 :

2023

Printemps

Mise en exploitation
du parking public

Automne

Livraison de l'Office de Tourisme
et du cinéma



Crédit perspectives : Oliver Sidler - www.a-sid.com

Vous avez manqué la réunion ?

N'hésitez pas à vous rendre sur la page [Facebook de la Ville de Gex](#) pour la voir en replay.

Vous avez une question ?

L'équipe du Groupe Duval répond à toutes vos questions et se tient à votre disposition pour échanger :

0809 54 18 38 (ligne directe de l'équipe projet, numéro non surtaxé)

www.gexcoeurdeville.fr

Vous souhaitez nous rencontrer ?

Afin de répondre à toutes vos questions, l'équipe du Groupe Duval vous accueille lors des permanences de la Maison du projet tous les mercredis, sur rendez-vous uniquement, en nous appelant ou nous écrivant aux coordonnées mentionnées ci-dessus.

Gex fête Noël

La municipalité a le plaisir de vous annoncer le grand retour de Gex fête Noël !

Les traditionnelles festivités de fin d'année débutent mercredi 30 novembre par une journée conviviale où s'enchaînent de nombreuses animations : défilé de lampions, spectacle de feu, chorale, dégustation de vin chaud et illuminations de la ville.

Mercredi 30 novembre Lancement des festivités de Noël

Spectacle « Luti et la Mère-Noël »

16h, salle des fêtes

Spectacle tout public, dès 2 ans

Pour le dernier spectacle de la saison culturelle de l'année 2022, partez à la rencontre de la Mère-Noël et de Luti, le lutin rigolo, qui ensemble, vont vivre de nombreuses aventures.



Vente de lampions par la MJC et défilé aux lampions

Dès 17h : salle des fêtes

Dès 18h : parc des Cèdres

Chacun peut se procurer des lampions pour le traditionnel défilé prévu du Parc des Cèdres, dès 18h30. Mené par la Batterie Fanfare La Gessienne, le cortège arrive Place de la Visitation pour profiter de nombreuses animations.



Spectacle de feu « Rituel »

Vers 19h, Place de la Visitation

À l'arrivée du cortège, la Compagnie Farandole prend place pour un spectacle de feu grandiose Place de la Visitation. Les artistes experts des arts du feu joueront avec les flammes pour offrir au public un show pyrotechnique exceptionnel !

Chorale du Chœur des enfants du Pays de Gex

Place de la Visitation, à la suite du spectacle de feu.

Âgés de 6 à 15 ans, les enfants du Chœur animés par la même passion se produisent pour le lancement des festivités pour un beau moment de partage.

Buvette et petite restauration

Place de la Visitation
Par l'APEL de Jeanne d'Arc

Illuminations de la Ville

Centre-ville



Samedi 3 décembre

Kamishibai de Noël

9h30, bibliothèque municipale

À partir de 4 ans. Durée : 15 minutes

Spectacle « Le Flocon de Neige »

17h, salle des fêtes

Spectacle tout public, à partir de 4 ans

La MJC vous invite à venir assister au spectacle en famille pour passer un moment convivial avant Noël. Découvrez les aventures du flocon de neige accompagné par une danseuse et une musicienne.

Mercredi 7 décembre

Atelier parents-enfants « Création de cartes de vœux »

De 14h30 à 16h30, salle des fêtes

Organisé par le CSC Les Libellules

Du 12 au 24 décembre :
Loterie de Noël chez vos commerçants de proximité

VITRINES DE GEX

En partenariat avec la mairie, l'association des commerçants gexoïses Les Vitrines de Gex renouvelle les opérations effectuées en période de Noël à destination des commerces. La fin du mois de novembre a marqué l'apparition des premières décorations de Noël dans le centre-ville. L'association a pris le soin de décorer l'ensemble des grands sapins du centre de Gex, ainsi que chaque commerce adhérent pour instaurer une ambiance chaleureuse et festive. Lors de la mise en lumière de la ville le 30 novembre, du vin chaud et du chocolat chaud ont été distribués. Les Vitrines de Gex organise également un tirage au sort du 12 au 24 décembre à destination de la clientèle dans les 30 commerces adhérents. À chaque passage en magasin, les clients pourront tirer un ticket. Venez tenter votre chance !



Samedi 10 décembre

Kamishibai de Noël

9h30, bibliothèque municipale
À partir de 4 ans. Durée : 15 minutes

Spectacle « Sieste Musicale Surprise »

9h45 et 11h, salle des fêtes
Spectacle jeune public, de 0 à 3 ans
Mis en scène par la compagnie Les Géantes Bleues.
Organisé par le CSC Les Libellules.

Spectacle « Merveilleuse Musicale Sieste »

16h, salle des fêtes
Spectacle jeune public, dès 7 ans
Mis en scène par la compagnie Les Géantes Bleues.
Organisé par le CSC Les Libellules.

Concert de Noël « Chansons du Monde »

19h30, église de Gex
La Chorale Le Pays de Gex vient vous interpréter les plus beaux chants de Noël pour profiter de la magie de Noël lors d'une soirée conviviale pour les grands et petits.

Mercredi 14 décembre

**Atelier parents-enfants
« Création d'une boule à neige »**
De 14h30 à 16h30,
Centre socioculturel Les Libellules
Organisé par le CSC Les Libellules

Réveillon solidaire

La Ville de Gex organise samedi 31 décembre, de 19h30 à 1h00, un réveillon solidaire pour proposer un moment convivial aux personnes isolées. À l'initiative de Nicolas Landel, le repas du réveillon solidaire s'adresse exclusivement aux Gexoïses et Gexoïses seul(e)s qui souhaiteraient célébrer la fin de l'année dans une ambiance festive et chaleureuse. Un menu de fête sera offert aux invités et l'apéritif sera accompagné d'une animation musicale par Audrey Gustave de La Belle au bois chantant. Pour plus d'informations et pour les inscriptions, dirigez-vous vers le service culturel de la Ville : culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29. Les inscriptions s'effectueront jusqu'au 15 décembre.



CINEMA MUNICIPAL ART & ESSAI
LE PATIO
MOTEUR D'EMOTIONS

Retrouvez 2 films de Noël pour les enfants
Noël avec les frères Koalas
Opération Père Noël
www.cinegex.fr

On se (re)met au sport avec la GVG !

La Gymnastique Volontaire de Gex propose des cours variés, sympas et accessibles à tous (matin et soir). Au menu : BodySculpt, stretching-pilates, gym douce, cuisses-abdos-fessiers... et bien d'autres à découvrir à des tarifs très attractifs !

Retrouvez toutes les informations sur : <https://www.gvg.mon-paysdegex.fr> et sur Facebook : GVGex.



Labellisation 2 étoiles pour l'USPG

Le 1^{er} juillet 2022, l'École de Rugby de l'USPG a obtenu la labellisation 2 étoiles pour le plus grand plaisir du club. Ayant pour objectif la valorisation des clubs à hauteur de leur engagement, les labels sont décernés par la Fédération Française de Rugby selon 3 niveaux. La fierté du club du Pays de Gex est d'autant plus grande que cette labellisation est attribuée à peu d'écoles et aux plus méritantes. Sur environ 2 000 clubs de rugby en France, seuls 257 ont obtenu 2 étoiles et 33 les 3 étoiles.

Téléthon

La Ville de Gex renouvelle son soutien à la cause du Téléthon-AFM et vous invite à participer à cet élan de solidarité le dimanche 4 décembre de 14h à 17h à l'espace Perdtemps. Pour l'occasion, de nombreuses associations gexoises proposent, comme chaque année, diverses animations, et des urnes seront également mises à disposition pour réaliser des dons au profit du Téléthon.
Amicale des échecs : démonstration et initiation aux échecs de 14h à 17h et vente de crêpes
GVG : Atelier de yoga de 15h à 15h40
Atelier zumba de 15h à 16h
Atelier renforcement musculaire
Nous vous invitons à prendre une tenue adaptée

La Fédération Française de Rugby a su reconnaître l'énergie consacrée et l'investissement dont ont fait preuve les nombreux bénévoles qui font vivre l'École de Rugby de l'USPG, et qui font de la formation des jeunes leur priorité. De nombreux critères ont été considérés pour décerner ces 2 étoiles : l'engagement sans faille des éducateurs, l'implication des administrateurs et administratrices, ayant la charge de la gestion des licences, feuilles de match et communication, ou encore les moyens investis dans le recrutement.

Un grand bravo aux heureux étoilés qui méritent amplement cette valorisation !

ainsi qu'un tapis.

Postureco : mini-ateliers participatifs basés sur les postures corporelles de 14h à 17h
RMRWD : démonstration et initiation de petites voitures radio commandées électriques de 14h à 17h
Twirling bâton la Gessienne : démonstration et initiation de 14h à 17h
MJC : atelier cross training de 16h à 17h
Tennis Club : initiation tennis de 14h à 17h
Les Chevaliers de l'Oiseau : cross autour du stade
École de Musique : prestation musicale de 14h à 14h45
Droit d'entrée : adultes : 3 € - enfants : 2 €
Partie administrative et financière gérée par le Club de Devoirs du clos des Abeilles.

Le club équestre de Belle Ferme se surpasse aux Championnats de France d'équitation

Depuis plus de 25 ans sans interruption, le club équestre de Belle Ferme de Gex concourt aux Championnats de France Poneys. La participation des cavaliers de Gex aux Championnats de France 2022 qui se sont déroulés au mois de juillet a été brillamment récompensée.



Keira Khodara et son poney Top Ness se hissent à la troisième place pour l'épreuve de Dressage Pony Élite et Sienna Broholt est sacrée championne de France Pony 2D Minime2 2022 avec le poney Tornado.

Félicitations à tous les cavaliers pour leurs performances tout au long de cette magnifique semaine, qui représentent le fruit d'un travail acharné, ainsi qu'à leur coach Solène Grillon qui les a poussés à donner le meilleur d'eux-mêmes, et Carolyn Stickland, propriétaire du club, qui accompagne quotidiennement ses élèves.



COMMERCES

The Must



The Must a ouvert ses portes le 14 septembre dernier. Créé par Madame Jessica Manfredi, The Must est un bar à pâtes situé dans la zone de l'Aiglette sud. Vous pouvez composer votre propre box, choisir vos pâtes préférées (penne, tagliatelles, rigatoni...) et la sauce qui vous convient parmi un large choix. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, commandez en ligne sur Le Comptoir ou Uber Eats et vous serez livré à domicile. The Must est aussi un bar lounge où sont organisées des soirées à thème et où seront retransmis les matchs de la coupe du monde !

Ouvertures : tous les jours, sauf dimanche, de 9h à minuit - Le dimanche : de 16h à minuit

The Must
85 rue des Transporteurs
Tél : 04.50.42.23.85
Suivez The Must sur Instagram et Facebook

Candy's Gex



Lancé en février de cette année par Aurélia Ramoli, Candy's Gex est spécialisé dans la création de gâteaux faits avec des bonbons. Selon votre demande, sur des thématiques particulières et originales, elle crée votre gâteau, une création unique et personnalisée. Anniversaires, baptêmes, mariages ou pour toute autre occasion, Aurélia Ramoli saura confectionner le gâteau que vous désirez. Les particuliers et les entreprises peuvent faire appel à ses services. À l'approche de Noël, Aurélia Ramoli propose dès maintenant ses calendriers de l'Avent !

Candy's Gex
Tél : 06.31.75.62.13
Courriel : candysgex@gmail.com
Vous pouvez suivre Candy's Gex sur Instagram et Facebook

HappyPanier



HappyPanier vous permet de faire vos courses en ligne, sur le site www.happypanier.fr, et de remplir votre panier avec des fruits et légumes bio et locaux, des produits secs (farine, lentilles...), différentes huiles, des bières...

Et vous le récupérez à un point de distribution. La raison d'être d'HappyPanier : le commerce durable et vertueux, en proposant des produits biologiques issus de circuits courts, c'est-à-dire du Pays de Gex, du département de l'Ain et voisins, des produits qui respectent les saisons, tout en veillant à diminuer les emballages. Il existe 7 points de distribution dans le Pays de Gex dont 1 sur la ville de Gex !

Point de distribution : bâtiment La Roseraie, 219 rue de Gex-la-Ville, à proximité de la bibliothèque municipale, le mardi soir, de 17h à 19h30.

HappyPanier
www.happypanier.fr
Tél : 07 84 53 14 80
Courriel : bertrand@happypanier.fr



Dans ce contexte de crise énergétique qui sévit depuis le début de l'année, les collectivités territoriales se retrouvent au premier rang et doivent répondre à cette crise de manière efficace. La Ville de Gex a fait le choix de mettre en œuvre de nombreuses mesures pour surmonter la crise et entreprendre la transition énergétique de manière optimale.

Réduction de l'éclairage public

Les armoires d'éclairage de la commune ont été réglées de manière à diminuer le temps de l'éclairage public pour réduire la consommation électrique. Ce dernier a été retardé de 30 minutes en centre-ville pour correspondre au coucher du soleil et éviter les dépenses inutiles en profitant au maximum de la lumière du jour. De plus, les lampes énergivores vont progressivement être remplacées par des LEDs qui permettent d'ajuster l'éclairage en fonction des usages pour des gains de consommation remarquables.

Malgré le maintien des festivités de « Gex fête Noël », les illuminations sont réduites et ciblées exclusivement sur le centre-ville.

Développement d'alternatives aux énergies fossiles

En tant qu'acteur engagé de la transition énergétique, la Ville a souhaité se lancer dans l'installation de centrales solaires afin de favoriser le développement des énergies renouvelables.

Deux sites accueilleront au printemps 2023 des ombrières, à savoir des structures construites sur des places de parking et équipées de panneaux photovoltaïques.

1 250 panneaux seront installés sur le parking de Chauvilly, permettant la production de 600 000 KWh annuels, soit l'équivalent de la consommation de 129 foyers.

426 panneaux seront installés sur le parking du Turet, permettant la production de 240 000 KWh annuels, soit l'équivalent de la consommation de 48 foyers.

L'installation de panneaux photovoltaïques fait également l'objet de réflexions pour s'étendre à d'autres sites tels que l'espace Perdtemps ou encore les terrains de tennis extérieurs du Turet.

Rénovation énergétique des bâtiments

Afin de favoriser les économies d'énergie, la rénovation énergétique des bâtiments s'inscrit aujourd'hui dans la lutte contre la précarité énergétique.

Le Décret Tertiaire exige de la part des propriétaires de bâtiments tertiaires dont la surface est supérieure ou égale à 1 000m², une réduction de la consommation d'énergie d'au moins 40%, d'ici 2030.

Soucieuse d'améliorer ses performances énergétiques rapidement, la Ville a été l'une des premières communes gessiennes à se lancer dans ces démarches de rénovation. Ainsi, des diagnostics et audits énergétiques de ses bâtiments sont en ce moment-même réalisés afin de connaître leurs consommations et pouvoir apporter des solutions adaptées.

Outre les 12 bâtiments de la commune concernés par la réglementation, la Ville a également souhaité intégrer aux études tous les autres bâtiments communaux, soit au total, 42 bâtiments.

Après avoir réalisé l'état des lieux des bâtiments, des schémas directeurs seront élaborés afin de mobiliser les moyens adaptés et d'engager les travaux de rénovation adéquats.



Les Lignes Urbaines de Gex (LUGE) se renouvellent !

Afin de répondre efficacement aux besoins des collégiens, les horaires de la ligne 3 ont témoigné de légères modifications ; elle dessert désormais l'arrêt Parozet à 8:04 et l'arrêt Charpak à 8:07.

De plus, les LUGE viennent d'entamer un nouveau marché entré en vigueur le 1^{er} décembre 2022. Celui-ci est le résultat de deux années d'expérimentation sur les différentes lignes afin de réajuster l'offre, tenant compte des besoins des usagers constatés. La phase d'expérimentation a permis d'ajuster les horaires et les plans de transports en fonction de ces besoins.

Seront conservées les lignes :

LUGE 2 et LUGE 3 uniquement pendant les jours scolaires

LUGE 5 uniquement pendant les vacances scolaires (hors week-end et jours fériés).

Une nouvelle ligne circulaire est mise en place avec un cadencement à l'heure et circulera tous les jours ouvrés et le samedi matin. Elle ne sera pas en service les dimanches et jours fériés.

Les tarifs restent inchangés. Un abonnement mensuel à 30 € a été introduit, donnant accès de façon illimitée à toutes les lignes LUGE.

L'achat d'un ticket occasionne également des réductions sur d'autres services de la marque, sur simple présentation de ce ticket (transferts vers les stations de ski, excursions privées, ligne internationales ALSA).

Retrouvez toutes les informations utiles pour vos déplacements via les transports gexoïses sur l'application Alsa CH/FR.



“ GEX AVENIR



Chères Gexoises, Chers Gexois,

Le chantier Cœur de Ville avance à grands pas. Une visite du chantier et notamment de notre futur parking a été organisée en présence des élus. Ce ne sont pas moins de 273 confortables places, d'une largeur de 2,50 m, qui seront opérationnelles en avril 2023, le solde de 104 places sera livré à l'été 2023. Deux entrées / sorties, au sud au niveau du rond-point du Patio et au nord au niveau de La Poste, sont positionnées. Comme promis lors des différentes réunions publiques, des panneaux d'informations, en extérieur, permettront d'informer sur le nombre de places disponibles et un système de guidage à la place, à l'intérieur, facilitera le parking et limitera l'émission de CO2 en favorisant une circulation interne efficiente des véhicules.

Le concessionnaire retenu, SAGS, prendra également en charge les 167 places du parking des Cèdres pour une gestion cohérente de notre parc de stationnement. Des réflexions sont en cours avec élus et commerçants afin de déterminer les modalités d'usage de ces parkings destinés à faciliter l'attractivité commerciale de la Ville et son dynamisme tout en les préservant de la phagocytation par des véhicules ventouses.

Un local à vélos sécurisé, clos et intégré au bâtiment du parking sera également à votre disposition. Ce dispositif viendra compléter les efforts constants de la Ville pour le déploiement des pistes cyclables : 11 kilomètres à ce jour, hors pistes cyclables sous maîtrise d'ouvrage du Conseil Départemental (BHNS) et de la CAPG (Véloroute), soit, en tout (Ville + CD01 + CAPG), un taux de couverture de 50% des routes gexoises (la Ville gère 33 kilomètres de voiries sur son ressort territorial) en piste cyclable.

Pour la commercialisation des surfaces commerciales, le groupe DUVAL en charge de celle-ci s'appuie sur un comité commerce composé d'élus, de représentants de l'association de commerçants « Les Vitrites de Gex » et de membres du Groupe DUVAL.

Ce comité commerce se réunit très régulièrement afin d'étudier les demandes de prospects, de veiller à ce que ces projets de commerces correspondent à la demande de la population (Etude réalisée en 2019) pour du commerce de proximité type : alimentation spécialisée, brasserie, épicerie fine, équipement de la personne, etc... veiller également à ce que ces nouveaux commerces viennent renforcer sans déstabiliser nos commerçants du centre ancien.

Le comité commerce travaille également sur un règlement d'harmonisation de façades, vitrines et enseignes pour une parfaite homogénéité du cœur de ville mais aussi sur des ajustements et modularité des surfaces commerciales.

Pour rappel il y aura 2 100 m² de commerces en pied d'immeuble répartis en une dizaine de lots.

Très amicalement,

Sandrine Vanel Normandin
Benoît Cruypenninck
Pour Gex Avenir 2020

“ MIEUX VIVRE À GEX



En 2020, la liste Mieux Vivre À Gex s'est présentée avec l'objectif de faire de Gex une ville conviviale, participative, protectrice de l'environnement et sociale.

Conviviale et Participative pour éviter que Gex ne devienne une ville dortoir, ce à quoi de nombreuses personnes la comparent. Pour que les Gexoises se sentent concernés et impliqués, nous prévoyions de régulièrement consulter la population et d'établir des budgets participatifs.

Lors du mandat précédent, les deux listes minoritaires avaient convenu avec le Maire que le succès projet Cœur de Ville reposait sur une concertation active avec les Gexoises. Ce qui avait été fait.

Mais comme le prouve ce qui suit, durant ce mandat l'idée de consulter les Gexoises, y compris leurs représentants a été abandonnée par la majorité.

1. L'analyse des besoins sociaux (voir l'Echo numéro 116) identifie des besoins au niveau des familles ; de la jeunesse ; des seniors ; des travailleurs pauvres et autres publics fragiles. Pour définir des solutions, ces sujets relevant de plusieurs compétences, nous avons demandé la constitution d'un groupe transversal représentant les commissions Culture-jeunesse, Actions éducatives et scolaires et le CCAS ainsi que des participants extérieurs. Il nous a été répondu que la Mairie, seule, allait s'en occuper.
2. C'est sans consulter les usagers que l'exécutif a décidé de modifier le trajet des lignes LUGE et leur tarification.
3. Il est question de déployer à Gex une offre de vélos électriques en libre-service. Une excellente idée. Il n'est pourtant pas question de se coordonner avec la CAPG ou de consulter les usagers potentiels pour s'assurer que cette offre sera compatible avec celles des autres villes du Pays de Gex.
4. En avril prochain, doivent être ouvertes la Maison de santé et une partie du parking du Cœur de ville. Voici une excellente opportunité de revoir et d'améliorer la circulation et le parking en centre-ville. Cependant, à ce jour, il n'est pas question de consulter les usagers.

Comment espère t'on éviter que plus de 62% des Gexoises s'abstiennent aux prochaines élections municipales ? S'assurer que les Gexoises se sentent citoyens ? S'assurer que les réalisations de la Mairie correspondent aux besoins de ses habitants ? Les pratiques démocratiques ne s'usent que si l'on ne s'en sert pas.

Pour Mieux Vivre à Gex

Vincent Bocquet (vincent.bocquet@ville-gex.fr)

André Dubout (andré.dubout@ville-gex.fr)

Christine Garnier (christine.garnier@ville-gex.fr)

Guy Juillard (guy.juillard@ville-gex.fr)

Institutionnel

• Lundi 12 décembre, à 18h30

Le Conseil municipal se réunit en salle du conseil. La séance est publique. Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

• Samedi 7 janvier, à 19h

Cérémonie des vœux du Maire
Espace Perdtemps

• Lundi 23 janvier, à 18h30

Le Conseil municipal se réunit en salle du conseil. La séance est publique. Les débats sont filmés et accessibles en direct de manière électronique depuis la page Youtube de la ville.

Médical / santé

• Fin de la collecte DASTRI

La collecte itinérante DASTRI est remplacée par les points de collecte des pharmacies.

Pour les personnes en auto-traitement, les déchets piquants (seringues, aiguilles, stylos diabétiques) sont à trier dans une boîte jaune fournie en pharmacie.

• Lundi 12 décembre, de 15h à 19h

Don du sang de l'EFS à l'espace Perdtemps. Les donateurs peuvent prendre rendez-vous via le site : <https://mon-rdv-dondesang.efs.sante.fr>

Associatif et culturel

• Samedi 3 décembre

Super loto de l'USPG Rugby à l'espace Perdtemps
Ouverture des portes : 18h30
Début des parties : 20h

• Samedi 3 décembre, à 17h



Spectacle « Le flocon de neige » avec danseuse et musicienne
Dans le cadre de Gex fête Noël
À la salle des fêtes
Organisation : MJC
04 50 41 75 74 - info@mjc-gex.fr
À partir de 4 ans
Tarif unique : 2 €
intégralement reversés au Téléthon

• Samedi 3 décembre, à 9h30

Kamishibai de Noël
Bibliothèque municipale
À partir de 4 ans - Durée : 15 minutes. Gratuit
Places limitées à 10
Uniquement sur inscription auprès de la bibliothèque : 04 50 41 86 92

• Dimanche 4 décembre, de 14h à 17h

Action Téléthon
Espace Perdtemps
Droit d'entrée : adultes : 3 € - enfants : 2 €

• Mercredi 7 décembre, de 14h30 à 16h30

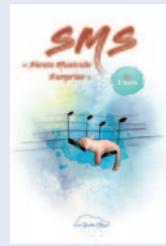
Atelier parents-enfants dès 4 ans
Création de cartes de vœux
À la salle des fêtes
Organisation : CSC Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérents : 1 atelier - 8 € / 4 ateliers - 28 €
Non-adhérents : 1 atelier - 10 € / 4 ateliers - 40 €

• Samedi 10 décembre, à 9h30

Kamishibai de Noël
Bibliothèque municipale
À partir de 4 ans - Durée : 15 minutes. Gratuit
Places limitées à 10

Uniquement sur inscription auprès de la bibliothèque : 04 50 41 86 92

• Samedi 10 décembre, à 9h45 et 11h



S.M.S. Sieste musicale surprise
Spectacle jeune public, de 0 à 3 ans
Chansons et paysages sonores par la compagnie Les Géantes Bleues
À la salle des fêtes
Organisation : CSC Les Libellules
04 50 28 34 17 -

secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérent : Adulte 6 € / Enfant - 18 ans 4 €
Non-adhérent : Adulte 8 € / Enfant - 18 ans 6 €
Réservation en ligne : www.payasso.fr/csclibellules/siestemusicaled101222

• Samedi 10 décembre, à 16h

Merveilleuse Musicale Sieste
Spectacle enfant dès 7 ans
Musiques et paysages sonores par la compagnie Les Géantes Bleues
À la salle des fêtes
Organisation : CSC Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérent : Adulte 6 € / Enfant - 18 ans 4 €
Non-adhérent : Adulte 8 € / Enfant - 18 ans 6 €
Réservation en ligne : www.payasso.fr/csclibellules/musicalesieste-101222



• Samedi 10 décembre, à 19h30

Concert de Noël « Chansons du monde »
Par la Chorale du Pays de Gex
À l'église de Gex
Entrée libre
Buvette, petite restauration et repas (vendus sur place).



• Dimanche 11 décembre, de 9h à 13h

Bourse aux jouets, livres, multimédias, vélos et articles de sport, organisée par le Sou des Écoles
À l'espace Perdtemps
soudegex01.wixsite.com

• Du lundi 12 au samedi 24 décembre

Animation festive des Vitrites de Gex : des lots à gagner chez vos commerçants de proximité !

• Mercredi 14 décembre, de 14h30 à 16h30

Atelier parents-enfants, dès 4 ans
Création d'une boule à neige
Organisation : CSC Les Libellules
Au Centre socioculturel Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérents : 1 atelier - 8 € / 4 ateliers - 28 €
Non-adhérents : 1 atelier - 10 € / 4 ateliers - 40 €

• Dimanche 8 janvier, à 12h

Repas des Aînés offert par le CCAS
Espace Perdtemps

• Mercredi 11 janvier, de 14h30 à 16h30

Atelier parents-enfants, dès 4 ans
Argile et mosaïque
Organisation : CSC Les Libellules
Au Centre socioculturel Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérents : 1 atelier - 8 € / 4 ateliers - 28 €
Non-adhérents : 1 atelier - 10 € / 4 ateliers - 40 €

• Mercredi 18 janvier, de 14h30 à 16h30

Atelier parents-enfants, dès 4 ans
Création de masques
Organisation : CSC Les Libellules
Au Centre socioculturel Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérents : 1 atelier - 8 € / 4 ateliers - 28 €
Non-adhérents : 1 atelier - 10 € / 4 ateliers - 40 €

• 20 janvier 2023, dès 18h

Nuit de l'horreur
À l'espace Perdtemps
Projection de plusieurs films
www.cinegex.fr

• Samedi 28 janvier, de 13h30 à 18h et dimanche 29 janvier, de 10h à 18h

Guinguette en famille (4^e édition)
À l'espace Perdtemps
Profitez bien au chaud, d'un événement très joyeux, interactif et éducatif dédié particulièrement aux familles et enfants de 0 à 14 ans, parents, grands-parents, ami(e)s et autres !
Tout le week-end des ateliers et des animations !
Un Week-End animé pour les jeunes et les familles !
Entrée Libre

• Samedi 28 janvier, à 10h15

P'tit dej spectacle « Le p'tit Cirk », dès 4 ans
Spectacle de Petit Cirque Familial, par la Compagnie Commun Accord
Dans le cadre de Guinguette en Famille
À l'espace Perdtemps
Organisation : CSC Les Libellules
04 50 28 34 17 - secretariat@csclibellules.fr
Tarif (Selon le Quotient Familial) :
Adhérent : Adulte 6 € / Enfant - 18 ans 4 €
Non-adhérent : Adulte 8 € / Enfant - 18 ans 6 €
Réservation en ligne : www.payasso.fr/csclibellules/leptitcirk280123

Saison culturelle

Dimanche 15 janvier à 17h

Concert du Nouvel An
2h avec entracte tout public, à partir de 4 ans avec l'Orchestre Symphonique de Valserhône direction artistique : Gilles COURT
présentation : Julie DESPRIET
Espace Perdtemps.
Les pré-réservations sont recommandées : culturel@ville-gex.fr et 04 50 42 63 29
Tarifs : adulte : 16 € - 2 à 18 ans : 10 € - Passeport culture jeune : 7 €



• Vendredi 3 février à 20h30

Saison culturelle 2022-2023
« Rêver demain »
Concert dessiné par la Compagnie Caruda à la salle des fêtes
Tarifs : adulte : 9 € - 2 à 18 ans : 5 € - Passeport culture jeune : 4 €

Informations et billetterie : culturel@ville-gex.fr - 04 50 42 63 29
Suivez l'actualité des événements organisés par la ville sur <https://www.gex.fr/events>

PERMANENCES DES ÉLUS SUR RENDEZ-VOUS

► Patrice DUNAND, Maire

Personnel, Sécurité et Administration
Sur rendez-vous

► Christian PELLÉ, 1^{er} adjoint

Espaces publics, environnement et travaux
Permanence : Lundi de 9h à 10h30
Jeudi de 9h à 10h30

Sur rendez-vous : Lundi de 10h30 à 12h
Jeudi de 10h30 à 12h

► Dominique COURT, 2^e adjoint

Affaires culturelles et Jeunesse
Sur rendez-vous : Mercredi de 16h à 18h
Jeudi de 9h30 à 11h30

► Jérémie VENARRE, 3^e adjoint

Communication et transition écologique
Sur rendez-vous : Mardi de 18h30 à 20h

► Véronique GILLET, 4^e adjoint

Logement
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h
Vendredi de 9h30 à 11h

► Benoît CRUYPENNINGK, 5^e adjoint

Économie locale
Sur rendez-vous : Lundi de 17h à 18h

► Sandrine VANEL-NORMANDIN, 6^e adjoint

Aménagement, mobilités, urbanisme
Sur rendez-vous : Jeudi de 9h à 17h

► Gérard IVANEZ, 7^e adjoint

Actions éducatives et scolaires
Sur rendez-vous : Lundi de 14h30 à 17h30
Jeudi de 9h à 12h

► Virginie ZELLER, 8^e adjoint

Solidarités
Sur rendez-vous : Mardi de 9h à 11h30
Jeudi de 9h à 11h30

► Georges DESAY, 9^e adjoint

Associations et Sports
Sur rendez-vous : Jeudi de 17h à 19h

SERVICES & ORGANISMES

► Bibliothèque municipale

Ouverture au public : lundi, mercredi, jeudi, vendredi : de 15h à 18h30
Mercredi, samedi : de 10h à 11h30.
☎ 04 50 41 86 92
bibliotheque@ville-gex.fr

► Caisse d'Allocations Familiales

Cité administrative Simone Veil
62, rue de Genève
à St-Genis-Pouilly
Tous les mercredis, sur rendez-vous,
de 10h à 12h30 et de 13h30 à 15h30

► Centre communal d'action sociale

Mairie - 77, rue de l'Horloge - 01170 Gex
Horaires d'ouverture :
Lundi, mardi, jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi et vendredi : de 8h30 à 12h.

► Centre des Finances Publiques

10, place Gambetta - 01170 Gex
Du lundi au jeudi de 8h30 à 12h30,
et sur RV, mardi et jeudi de 14h à 16h.

► CIDFF Pays de Gex

Centre d'information sur les droits
des femmes et des familles

• le 1^{er} vendredi de chaque mois au
PAD de Gex de 10h à 13h : prendre
RV au 04 50 41 35 86

• le 2^e vendredi de chaque mois au
PAD de Gex de 13h à 16h : prendre
RV au 04 50 41 35 86 (pour info
permanence à Bellegarde le matin
de 9h à 12h)

• le 4^e mardi de chaque mois
- à St-Genis-Pouilly de 10h à 12h
(pendant les mesures sanitaires
prendre RV au 04 74 22 39 64)

- au PAD de Gex de 13h à 16h :
prendre RV au 04 50 41 35 86

► Cinéma Municipal « Le Patio »

51, avenue de la Gare - 01170 Gex
☎ 04 50 41 89 49 - www.cinegex.fr

► Déchetteries du Pays de Gex

- ORNEX (264, rue de Perruet) :
☎ 04 85 29 20 80
- VERSONNEX (CD 15) : ☎ 04 50 42 74 74
- ST GENIS (chemin du Moulin des Ponts) :
☎ 04 50 42 09 41
- PÉRON (Lotissement du Pré Mury) :
☎ 04 50 59 14 64
Ouverture au public :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h45 à 18h
(17h de novembre à février)
le samedi de 8h30 à 18h
(17h de novembre à février) ;
le dimanche de 9h à 12h
Fermeture les jours fériés.
Le badge d'accès est obligatoire.

► Inspection de l'éducation nationale

Circonscription du Pays de Gex
26, rue Charles Harent - 01170 Gex
☎ 04 50 40 76 60 - Fax 04 50 99 71 33

► La Poste

Du lundi au vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 18h ; samedi : de 9h à 12h

► Mairie

77, rue de l'Horloge - BP 407
01174 Gex cedex
☎ 04 50 42 63 00 - Fax : 04 50 41 68 77
mairie@ville-gex.fr
www.gex.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h
et de 14h à 18h
Vendredi de 8h à 12h et de 14h à 17h

► Maison des usagers Gessiens

2 guichets regroupés
par Pays de Gex Agglo
200, rue Édouard Branly - Technoparc
01630 St-Genis-Pouilly
Ouverture :
Lundi, mardi et jeudi :
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30
Mercredi : de 8h30 à 17h30
Vendredi : de 8h30 à 17h

► Déchets

☎ 04 50 40 95 00 (du lundi au vendredi)
www.monservicedechets.com

► Eau & Assainissement

☎ 04 85 29 20 00 - regie@reoges.fr
www.regiedeseauxgessiennes.fr

► Espace France Services pour simplifier et améliorer l'accès des habitants aux services publics

- Avec ou sans rendez-vous, le lundi,
mardi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30
et lundi et mardi de 14h à 18h.
- Sur rendez-vous uniquement
(hors achat de titres de transports)
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h
Vendredi de 14h à 16h
135, rue de Genève - 01170 Gex
☎ 04 50 99 99 72
franceservices@paysdegexagglo.fr

► Mutualité Sociale Agricole

Salle des Arcades de 9h à 12h
3^e jeudi, sur rendez-vous
☎ 04 74 45 99 00

► Office de Tourisme du Pays de Gex

Agence de Gex
118, rue des Terreaux
☎ 04 50 28 09 16
contact@paysdegextourisme.com
Du lundi au vendredi
de 10h à 12h30 et de 14h30 à 18h
Samedi de 9h à 13h
Fermeture les jours fériés

► Piscine municipale

Infos : Tél. 04 50 41 66 21
piscine@ville-gex.fr
Horaires consultables sur
www.gex.fr

► Point Justice

135, rue de Genève à Gex
du mardi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 16h30
☎ 04 50 41 35 86
pointjustice@paysdegexagglo.fr

► Centre départemental de solidarité Pays de Gex

62, rue de Genève - St-Genis-Pouilly
Par téléphone 30 01 (prix d'un appel local)
Horaires - Premier contact :
Appelez le 30 01. Jusqu'à nouvel ordre, les
accueils physiques se font exclusivement
sur RV et si nécessaire.
Vous êtes déjà en relation avec nos
services ?
Contactez directement le 04 50 42 12 65
Par courrier postal
Conseil départemental de l'Ain - Direction
Générale Adjointe Solidarité
13, avenue de la Victoire - BP 50415
01012 Bourg-en-Bresse Cedex
ain.fr/solutions/services-sociaux

► Police municipale

Lundi et vendredi de 9h à 12h
Mercredi de 14h à 18h
☎ 04 50 42 63 09

► Ressourcerie du Pays de Gex

290, rue de Perruet
ZA de la Maladière - 01210 Ornex
☎ 04 81 50 02 51
ressourcieriepaysdegex@alfa3a.org
Pour donner ses objets et mobiliers
en bon état et/ou pour les acheter
ou réutiliser.

► RSI (anciennement AVA, ORGANIC, AMPI)

Salle des Arcades, sur rendez-vous
Tél. 3648
4^e mardi du mois, de 10h à 12h

► Sous-Préfecture Gex-Nantua

26, rue Charles Harent - BP 409
01170 Gex
sp-gex@ain.gouv.fr
Service des étrangers :
Point d'Accès Numérique (aide aux
démarches concernant les cartes grises)
☎ 04 50 41 51 51
Ouvertures des services au public :
lundi, mardi et jeudi de 8h45 à 11h45.

URGENCES

► Centre de soins immédiats

160, rue Marc Panissod à Gex
Appeler au préalable le 15.
Ouvert du lundi au vendredi de 8h à
20h et le samedi de 8h à 12h

► Maison Médicale de Garde du Pays de Gex

Lieu unique pour recevoir les consulta-
tions de garde de Médecine Générale.
Toujours appeler au préalable le Centre
15. Consultations sur rendez-vous.
Centre Hospitalier du Pays de Gex
160, rue Marc Panissod à Gex.
Accès par l'entrée des
Consultations Médicales.
Le samedi de 12h à 24h
Le dimanche et les jours fériés
de 8h à 24h

► Gendarmerie : 04 50 41 54 26

ou composez le 17

► Hôpitaux :

Centre Hospitalier Alpes Léman
(Contamines sur Arve) : 04 50 82 20 00
Hôpital privé Pays de Savoie
(Annemasse) : 08 26 30 00 74
St-Julien-en-Genève : 04 50 49 65 65
Cantalonal (Genève) : 00 41 22 372 33 11
de la Tour (Meyrin) : 00 41 22 719 61 11

► Pharmacies de garde :

composez le 32 37

► Pompiers : composez le 18

MARCHÉ

Rue des Terreaux
Le samedi de 8h à 12h30

État civil



Bienvenue à

Suzanne FOULARD	02.07.2020
Diego OLIVEIRA BRANDAO	23.07.2022
Élyon NOUTCHOUMNOU	20.08.2022
Timéo LUCENTE JENFT	21.08.2022
Suzanne SAUVAIN	01.09.2022
Sofia BRANDAO SOARES	01.09.2022
Charlotte LE DOUCEN	02.09.2022
Kenzo BARCENA MAYO	09.09.2022
Soan MESSMER	21.09.2022
Jules SEILLER ARNAUD	25.09.2022
Aurore BERNEX	02.10.2022
Marsault BULLIOD	07.10.2022
Aédan DELGADO	07.10.2022

Tous nos vœux aux jeunes mariés

Julie PESTUGGIA et Mathieu SPIESS	24.09.2022
Maéva MORIN et Jérémy CADOT	08.10.2022

Félicitations aux nouveaux pacsés

Malou KLEIN et Anthony CHAVRIER	15.09.2022
Sophie QUINQUENEL et Nicolas FOVET	17.09.2022
Clémentine HURSTEL et Philippe CONDOMINES	26.10.2022
Clémence NIEPS et Mehdi KAROUI	31.10.2022

Condoléances aux familles de

Joseph TAPPA	18.09.2022
Christiane VERNEY veuve GENTET	29.09.2022
William GENEUX	01.10.2022
Dominique NICOLLE	20.10.2022

Mairie de Gex - 77 rue de l'Horloge - BP 407 - 01174 GEX CEDEX
04 50 42 63 00 - www.gex.fr - mairie@ville-gex.fr

Responsables de la rédaction : Patrice DUNAND, Maire,
Jérémy VENARRE, Maire-Adjoint
Photos : commission Communication
Comité de rédaction : Ilona GALLAY, Valérie ALEX, Emmy FIGAROLIO,
Jérémy VENARRE
Mise en page, impression : COMMPRESS - 01 Replonges
Tirage : 7 000 exemplaires

